

Règlementation des produits biocides

Formation à distance

Objectif(s)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le statut réglementaire de ses produits (produits biocides ou articles traités).
- Identifier les obligations et les démarches applicables à leurs mises sur le marché (définitions, terminologies, suivi réglementaire, période transitoire, redevances, délais, etc.).

Public et Prérequis

Fabricant, importateur, distributeur et prestataire logistique des produits biocides : services réglementaires, équipes marketing, responsable achat, responsable logistique, direction, etc.

Durée et dates

Durée : 7 heures en 2 sessions de 3h30

Horaires : 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Dates : 19/05/2022 ou 22/09/2022

Moyens pédagogiques

- ✓ Séance de formation à distance
- ✓ Exposé théorique
- ✓ Cas pratiques et illustrations
- ✓ Session de questions-réponses en fin de formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

Contenu

Introduction au cadre réglementaire Européen et Français :

- Règlements et décision d'exécution du BPR et du programme de révision
- Règlementation applicable en France
- Terminologies
- Champs d'application
- Notion d'utilisation/d'utilisateur et concept de la mise (à disposition) sur le marché

Programme de révision :

- Suivi du programme de révision
- Délais
- Veille réglementaire

Annexe I du BPR

Liste des fournisseurs autorisés – Art. 95

Obligations réglementaires en France

Publicité des produits biocides

Étiquetage des produits biocides

Régime Pérenne :

- Délais de fin de la période transitoire
- Présentation des différents types d'autorisation, démarches, délais et coûts
- Guides et documents techniques
- Outils IT disponibles

Articles traités :

- Définitions
- Frontière avec les produits biocides
- Concept et définition de mise sur le marché
- Impact de la période transitoire et délais
- Étiquetage

Sanctions en cas de non-conformité

Suivi et évaluation

Fiche d'évaluation – QCM en début et fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de 2 mois permet de répondre aux éventuelles interrogations, support strictement limité aux éléments vus en formation.